

Mastrad annonce la mise en place d'un nouveau financement obligataire amortissable

Paris, le 16 juillet 2026 – MASTRAD (EURONEXT GROWTH : ALMAS ; ISIN : FR0004155687), entreprise pionnière dans les ustensiles de cuisine, annonce la mise en place d'un financement obligataire amortissable d'un montant maximum de 350 000€ pour continuer à développer son nouveau produit autour du suivi de température.

Caractéristiques du financement obligataire amortissable

MASTRAD a mis en place un financement obligataire auprès du fonds Hexagon Capital Fund pour un montant de fonds levés maximum de 350 000 euros. Chaque obligation, d'une valeur nominale de 1 000 euros, arrivera à échéance à l'issue d'une période de 24 mois à compter de sa date d'émission et sera amortie sur une base mensuelle. Un différé de remboursement de 3 mois à compter de son émission est accordé pour chaque obligation.

Les obligations porteront un intérêt annuel de 8%, payables mensuellement. Un différé de paiement des intérêts de 3 mois à compter de son émission est accordé pour chaque obligation.

Mastrad remboursera le nominal et les intérêts en numéraire, mais, en cas de survenance d'un cas de défaut de paiement d'une échéance, Hexagon Capital Fund aura le droit d'exiger la conversion de sa créance obligataire directement en actions MASTRAD sur la base de la valeur de l'action au moment du remboursement avec décote de 20 %.

Hexagon Capital Fund s'est déjà engagée à souscrire à l'intégralité des obligations selon un échéancier défini.

Incidence de la conversion de l'intégralité des obligations sur la participation d'un actionnaire

L'incidence de la conversion en actions de l'intégralité des 350 obligations sur la participation dans le capital d'actionnaires détenant 1% du capital de la Société préalablement à l'exercice (calculs effectués sur la base de 226 312 912 actions composant le capital au 16 juillet 2026), serait la suivante :

En %	Participation de l'actionnaire en %
Avant conversion de l'intégralité des 350 obligations	1,00 %
Après conversion de l'intégralité des 350 obligations ¹	0,60 %

¹ prix de conversion des obligations égal au cours de bourse de clôture au 15 juillet 2026 agrémenté d'une décote de 20 %. Le nombre d'actions émises prend en compte l'ajustement de conversion.

Incidence de l'exercice de la conversion de l'intégralité des obligations sur la quote-part des capitaux propres

L'incidence de la conversion en actions de l'intégralité des obligations émises, possible uniquement en cas de défaut de la Société sur le remboursement, dans le cadre des opérations décrites au paragraphe 1 du présent rapport, sur la quote-part des capitaux propres sociaux (calculs effectués sur la base de 177 051 196 actions composant le capital au 31 décembre 2025 et des capitaux propres s'élevant -831 908 euros au 31 décembre 2025), serait la suivante :

En euros et par action	Quote-part capitaux propres au 31 décembre 2025
Avant conversion de l'intégralité des 350 obligations	- 0,0047 € par action
Après conversion de l'intégralité des 350 obligations ¹	- 0,0015 € par action ¹

¹ prix de conversion des obligations égal au cours de bourse de clôture au 15 juillet 2026 agrémenté d'une décote de 20 %. Le nombre d'actions émises prend en compte l'ajustement de conversion.

Facteurs de risque liés à la conversion en actions des obligations

Risque de dilution

Dans la mesure où les actionnaires de MASTRAD ne participeront pas à l'émission des actions nouvelles qui pourrait résulter de la conversion des obligations en actions, leur quote-part de capital et de droits de vote de MASTRAD sera diminuée, et de manière potentiellement significative, en cas de conversion totale.

Les impacts de dilution théorique ont été détaillés ci-dessus.

Risque de volatilité et de liquidité des actions de la Société

L'émission d'actions nouvelles provenant de la conversion des obligations en actions puis leur cession sur le marché par le souscripteur pourraient avoir une incidence négative sur le cours de l'action de MASTRAD et les volumes de transactions, pouvant potentiellement entraîner une certaine volatilité du cours de l'action MASTRAD.

Risque relatif à l'évolution du cours de bourse

Les cessions d'actions nouvelles émises en cas de conversion en actions des obligations pourraient avoir un impact significativement défavorable sur le cours de l'action de MASTRAD.

Risque de diminution de la valeur de l'action

L'émission importante d'actions en cas de conversion en actions d'obligations est susceptible d'avoir un impact baissier sur le cours de bourse de l'action de MASTRAD. Dans ce contexte, MASTRAD pourrait devoir procéder à des ajustements de la valeur nominale de l'action.

A propos d'HEXAGON CAPITAL FUND

Hexagon Capital Fund est un fonds d'investissement immatriculé au Luxembourg et lancé en 2021. Il finance les PME – ETI européennes par le biais d'augmentations de capital, d'émissions d'obligations simples et d'obligations convertibles.

A propos de MASTRAD (www.mastrad.com)

Créé en 1994, MASTRAD dispose d'un savoir-faire reconnu dans la conception et la distribution de produits innovants pour la cuisine. Après avoir licencié son activité de concepteur/distributeur d'accessoires culinaires, MASTRAD est aujourd'hui spécialisé dans le suivi de température, sous la marque ORKA. Dans un contexte de normes d'hygiène de plus en plus contraignantes, de recherche constante d'économies d'énergie et d'une demande croissante de transparence alimentaire et de cuisson de précision, les solutions d'ORKA et notamment ses sondes connectées apportent une réponse simple et accessible à des besoins structurels du secteur de l'alimentation, du producteur jusqu'au consommateur.

MASTRAD est coté sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0004155687 –Mnémo : ALMAS

Contacts

Mastrad

Tél. : 01 49 26 96 00 - investisseurs@mastrad.fr